



L'INFO

Semaine 18

du 27 avril au 3 mai 2026

Édito :

La Cour des Comptes vient de publier un rapport sur la politique d'amélioration de la qualité des soins dans les établissements de santé.

Inutile de s'arrêter sur le communiqué accompagnant cette publication, reprenant son introduction ! Il extrapole les économies qui pourraient être réalisées à partir d'une étude de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) de 2017 ! Il n'évoque pas, par contre, les conséquences des politiques d'étranglement financier des hôpitaux sur la qualité des soins !

Mais comme souvent dans les rapports de la Cour des Comptes il est intéressant d'aller voir dans le détail, au-delà des aspects politiquement mis en avant.

Globalement, on en retient un avis nuancé de la Cour des Comptes sur les politiques menées pour améliorer la qualité des soins. On note la confusion à travers l'ensemble des instances d'évaluation qui ne communiquent par forcément ensemble : la HAS (Haute Autorité de Santé), les ARS (Agences Régionales de Santé), la Sécurité Sociale et d'autres !

On apprécie que ce rapport note que les questions d'inégalités d'accès aux soins, de coût pour les malades ne sont jamais prises en compte ! Il s'agit là d'un facteur essentiel de non-qualité de notre système de soins.

De même on y lit : « *En outre, alors qu'ils sont à l'origine de nombreuses plaintes et réclamations et d'articles de presse relatant des décès suspects, les services d'urgence hospitalière ne font l'objet d'aucun indicateur de qualité* »

On partage aussi le scepticisme sur les procédures d'accréditation.

Un long passage est consacré aux incitations financières à la qualité. Si on ne peut qu'être d'accord avec la complexité de ces dispositifs, le principe même est inquiétant : réduire les moyens financiers là où la qualité n'est pas au rendez-vous ne va pas aider à l'amélioration ! Tout du moins en ce qui concerne le service public, là où l'argent public n'est pas utilisé pour des intérêts privés, les moyens doivent être donnés pour la qualité partout !

Bien d'autres éléments pourraient être relevés dans ce rapport, plutôt touffu. Et comme toujours dans les rapports de la Cour des Comptes des conseils que l'on préférerait ne pas voir suivis, comme la reprise des préconisations de l'Académie de Médecine de 2023 concernant les maternités de moins de mille accouchements. N'hésitez pas à le lire – on parle aussi du rôle des représentants des usagers. Vous pouvez le trouver [ici](#).

Et n'oublions jamais que ce qui manque surtout à notre système de prévention et de soins, ce sont des femmes et des hommes, formé.e.s, en nombre, bien réparti.e.s sur le territoire et les moyens financiers pour les rémunérer correctement !

Michèle Leflon

Sommaire :

- **L'écho des comités : page 2 à 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Dossiers : page 5**

L'écho des comités :

MONTCEAU LES MINES - 71

Dépassements d'honoraires : le CODEF demande la sortie du secteur 2

[Communiqué](#)

ÉTAMPES – DOURDAN - 91

Ouverture d'une Maison Médicale de Garde à l'hôpital d'Étampes

Une maison médicale de garde est ouverte à l'hôpital d'Étampes. C'est une relative bonne nouvelle avec beaucoup de limites comme le montrent les communiqués du comité de Dourdan et du collectif Convergence hôpital santé publique sud-Essonne

[Les communiqués sur le site de la Coordination](#)

SARLAT - 24

La psychiatrie en grande difficulté

Ce service souffre d'un délabrement des locaux, non isolés. Le comité se satisfait de la non-suppression des douze lits sous contrainte. Mais il est plus qu'urgent de recruter du personnel et de redonner à ce service les moyens dont il manque cruellement, notamment en période de pandémie.

[Plus d'informations sur le site de la Coordination](#)

MARMANDE - 47

Rassemblement à l'occasion du conseil de surveillance



Une centaine de Marmandais ont répondu à l'appel à mobilisation lors de la tenue du conseil de surveillance de l'hôpital où le représentant de l'association, Vincent Carlier était présent .

L'association a réaffirmé sa volonté d'être associée à la réflexion en cours sur le plan de redressement de l'hôpital (ce n'est toujours pas le cas)

Ce n'est pas la gestion du CH qui est mauvaise, c'est le mode de financement des établissements hospitaliers publics.

[La suite sur le site de la Coordination](#)

GUINGAMP – 22

La suspension de la maternité est reconduite pour six mois

Ah, le marronnier de l'ARS... La "suspension" des accouchements à Guingamp. Une insulte adressée 2 fois par an à celles et ceux qui font vivre ce territoire, par les technocrates qui en ont programmé le déclin.

[Le communiqué de l'ARS Bretagne](#)

BERGERAC – 24

Le comité a tenu son AG

[Le compte rendu](#)

TARBES – 65

Plan blanc à l'hôpital à la suite d'une panne informatique

[L'article de France 3 du 2 mai](#)

LUÇON - 85

Le traditionnel rassemblement du vendredi aura lieu exceptionnellement le jeudi 7 mai.



The poster features a circular logo on the top left with a blue triangle, a yellow circle, and a blue 'H' on a white background. The text 'L'ADSP organise À LUÇON' is at the top right. The main title 'vide Grenier' is in large, colorful, stylized letters. Below it, the date 'Dimanche 10 mai 2026' is written. The location 'Place du Grand Champ de foire' and time 'De 7h30 à 18 h' are listed, along with the price '3 € le mètre linéaire'. It also mentions 'Installation des exposants à partir de 6h30' and 'Bar – grillades'. Contact information 'Renseignements et réservations : 06 45 50 31 44' and 'adsp.pays.lucon@gmail.com' is provided. There are small illustrations of a chef and a market stall.

Un vide grenier organisé par l'ADSP est prévu le 10 mai

CHARLEVILLE MÉZIÈRES - 08

Le comité présent devant les urgences de l'hôpital



Actuellement, les accompagnants sont sur le trottoir une fois qu'ils ont amené leur proche à l'hôpital.

SAINT-AFFRIQUE -12

Point d'information et d'écoute le 7 Mai de 11 à 13H.

[Le communiqué du Manifeste](#)

Autres infos locales :

BRIEY - 54

Les urgences menacées

[Signez la pétition](#)

MILLAU – 12

Des nouvelles du service de psychiatrie

[L'article du Midi Libre du 29 avril](#)

Dossiers :

HÔPITAL

Le Collège de France a organisé un colloque sur l'hôpital de demain

[Les enregistrements sont en ligne](#)

SANTÉ PUBLIQUE

Avenir des ARS et pilotage des politiques de santé dans les territoires

[La Société Française de Santé Publique a publié une note de position](#)

HOLD-UP SUR LES « VIEUX »

Dans une Europe dont le vieillissement s'accélère, la prise en charge des personnes âgées constitue une manne pour le secteur privé.

[Un documentaire d'ARTE](#)

PSYCHIATRIE

Expertiser n'est pas soigner

[Les actes du meeting du Printemps de la Psychiatrie sont parus](#)



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org